

TRIBUNE

La réforme du système de santé est une urgence démocratique

Il est impératif de traiter les causes sociales de la colère qui ont conduit à plus de 10 millions d'électeurs à voter pour l'extrême droite. Et pour les médecins André Grimaldi et Olivier Milleron, l'un des enjeux principaux est de rétablir le service public de la santé.



Dans un local syndical de l'hôpital de Pontoise (Val-d'Oise), le 9 janvier 2023. (Stéphane Lagoutte/Myop pour Libération)

par André Grimaldi, professeur émérite de diabétologie et Olivier Milleron, cardiologue hospitalier

Tribune du journal LIBERATION publié le 28 août 2024

Quelle que soit la couleur politique [du prochain gouvernement](#), les parlementaires ont le mandat impératif de proposer et voter des lois répondant aux préoccupations des habitants de ce pays. Une des causes principales de la crise actuelle est la dégradation des services publics. Cette dégradation est probablement le dossier le plus anxiogène et générateur de colère. Il est, en effet, insupportable de vivre les difficultés à trouver un médecin généraliste, un spécialiste ou à accéder aux urgences, injustifiable de subir des retards de soin, de séjourner plusieurs jours sur des brancards avant d'être hospitalisé dans un lit ou d'attendre une intervention chirurgicale maintes fois reportée.

Un consensus existe dans le pays pour défendre la Sécurité sociale, notre système solidaire de santé et ses deux piliers, la médecine générale de proximité et l'hôpital public. Personne n'a jamais reçu mandat des électeurs pour détruire ce service public de santé et favoriser le développement en cours des chaînes commerciales internationales financiarisées.

La reconstruction de notre système de santé doit être le laboratoire démocratique pour une nouvelle méthode de gouvernement impliquant, au niveau national et territorial, les usagers, les associations de patients, les professionnels de santé, les syndicats et les élus. Il s'agira, en application du principe de démocratie sanitaire, de soumettre différentes propositions au vote de la représentation nationale ou des citoyens lors d'un référendum sur la refondation de notre système de santé.

Au moins 20% des actes sont inutiles

Les constats sont connus : la prévention, d'abord, est historiquement trop faible dans notre système de santé. Le financement à l'activité, en ville comme à l'hôpital, est inflationniste en termes d'actes et de prescriptions. Il conduit les acteurs à choisir les activités les mieux valorisées en déconnexion des besoins de soins de la population. Il pousse aussi à multiplier les actes, dont [au moins 20 % sont inutiles](#), selon l'ancienne ministre de la Santé Agnès Buzyn. Si les patients âgés attendent des heures, parfois des jours, sur les brancards aux urgences, c'est parce que dans la logique de l'«hôpital-entreprise», il faut éviter de «bloquer durablement un lit» dans lequel on pourrait coucher plusieurs patients «rentables». Cette trahison de l'esprit du service public a conduit les personnels à se mobiliser pour dénoncer cette maltraitance institutionnelle et ces atteintes à la dignité des patients. Devant l'absence de réponse politique et institutionnelle, beaucoup de professionnels sont partis, ce qui, par effet de ricochet, a entraîné des fermetures de lits.

La logique de concurrence entre les acteurs du soin ne permet pas de répondre aux besoins de la population vieillissante qui présente surtout des maladies chroniques nécessitant une prise en charge par des équipes associant médecins généralistes et spécialistes, infirmières, kinésithérapeutes, diététiciens, psychologues, sages-femmes, assistantes sociales... C'est donc la coopération et non la concurrence qu'il faut favoriser pour améliorer la prise en charge des patients. Les dépassements d'honoraires ainsi que la liberté d'installation sont en partie responsable des difficultés d'accès aux soins. Suivant le principe républicain d'égalité, la liberté tant défendue par les médecins libéraux ne peut s'exercer au détriment du droit à l'accès aux soins des citoyens. Enfin, le double système de remboursement par la Sécu et les assurances complémentaires nous coûte très cher car les frais de fonctionnement des «complémentaires» sont exorbitants (20 % contre 3 % pour la Sécu). Ceci alors que, contrairement à celui de la Sécu, leur financement est inégalitaire car le tarif des contrats dépendra de l'âge et de l'état de santé du patient.

Les solutions à ces problèmes sont connues. Mais leur mise en œuvre nécessite du courage politique. Le budget de la prévention doit d'abord être porté à 10 % des dépenses de santé, notamment grâce à la taxation de la publicité et de la vente des «nuisibles pour la santé» : malbouffe, soda, tabac, alcool, pesticides... Cela implique d'affronter leurs lobbys. A l'hôpital, il faut restaurer l'esprit du service public et faire primer la dispensation de soins de qualité par des équipes stables, formées et en nombre suffisant. Il faut définir dans la loi, pour chaque spécialité, un nombre maximum de patients par infirmières et aides-soignantes qui deviendra opposable d'ici cinq ans. Les expériences à l'étranger montrent qu'outre l'amélioration de la qualité de vie au travail, ces ratios permettent de diminuer les

complications et la mortalité, pendant et après l'hospitalisation, donc les dépenses. La masse salariale adéquate à la charge de travail doit donc être sanctuarisée pour chaque établissement, pour que les effectifs ne soient plus la variable d'ajustement du budget de l'hôpital.

Mettre fin aux complémentaires de santé

En ville, il faut favoriser la création de structures de santé pluriprofessionnelles qui permettent de regrouper les acteurs nécessaires, en privilégiant le travail en équipe, les délégations de tâches et la coopération. Ces centres de santé doivent être mis en place par la puissance publique et les collectivités locales, si besoin en lien avec l'hôpital public. Il faut créer un statut qui permette leur financement pérenne, tournant le dos au paiement à l'acte. La permanence des soins doit être assumée par tous les médecins conventionnés par la Sécurité sociale. Face aux déserts médicaux, l'Etat doit mettre en œuvre une régulation de l'installation au moins pour les territoires les plus dotés. La pertinence des prescriptions doit aussi être évaluée. Des références médicales doivent être élaborées par les sociétés savantes et réexaminées périodiquement selon l'évolution des données scientifiques. Les praticiens qui, de façon manifeste et répétée, ne respectent pas ces recommandations devront être avertis, voire sanctionnés. Enfin, le remboursement à 100 % par la Sécu permettrait de nous passer des complémentaires et générerait près de 7 milliards d'euros d'économie par an pour la collectivité, déboursés pour leurs frais de fonctionnement. Cela permettra de financer l'augmentation des salaires et des effectifs de soignants à l'hôpital public.

Pour [éviter l'arrivée du RN au pouvoir](#), le barrage républicain ne suffira pas. Il faut s'attaquer aux causes du mal, notamment en reconstruisant le système de santé sur une base égalitaire et solidaire et en développant au niveau de chaque territoire la coopération entre les professionnels et le travail en équipe. A l'inverse, l'aggravation de la crise sanitaire actuelle nous poussera vers la catastrophe démocratique.

André Grimaldi et Olivier Milleron sont auteurs du Guide des intox sur notre système de santé aux éditions Textuel.